Terrien interjurassien



Michel DARBELLAY :

Nouveau chef du service de l'économie rurale en Interview

Bulletin régional d'information du monde rural

AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Fondation Rurale Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

CAIB

A LA UNE

Michel Darbellay est le nouveau chef de l'agriculture du canton du Jura :

Questions après bientôt 100 jours

Michel Darbellay a débuté le 1er septembre 2026 sa nouvelle activité comme chef du Service de l'économie rurale du canton du Jura. Nous l'avons accueilli et rencontré :

Quel regard portez-vous sur l'agriculture jurassienne ? L'agriculture jurassienne a passablement évolué dans ses structures, avec le dynamisme de ses familles paysannes et le soutien du canton et de la Confédération. Grâce aux améliorations foncières et aux infrastructures, mais aussi aux fruits d'autres projets réalisés, notre agriculture dispose globalement d'un bon outil de travail qu'il s'agira de maintenir et de continuer à développer.

L'enjeu à long terme est de disposer de structures transmissibles, viables et durables tant sur le plan environnemental, social qu'économique.

Nous avons de bons exemples d'exploitations de taille moyenne, diversifiées et tout à fait viables. Chaque exploitation a sa place, pour autant qu'elle cherche à répondre aux besoins du marché, que ce soit au niveau de la grande distribution ou des circuits courts. Dans bien des cas, maîtriser les coûts et rechercher de la valeur ajoutée valent mieux que la chasse aux hectares.

Où voyez-vous les principaux défis ? Nous devons soutenir une agriculture productive et rentable, tout en réduisant ses impacts et en la rendant encore plus durable. C'est une équation complexe, mais possible à résoudre, en cherchant les justes équilibres. Nous arrivons au terme d'une année extrêmement compliquée et qui laissera des traces. Notre agriculture devra gagner en résilience, surtout face au changement climatique, mais aussi en se diversifiant. On l'a vu : ne dépendre que d'une production rend plus vulnérable en cas de crises.

Quelle vision guide votre action ? Il faut offrir des perspectives à notre agriculture, malgré les difficultés rencontrées, et rester optimistes. Il existe encore du potentiel, pas seulement au niveau des modes de production mais aussi au niveau de la volaille et des œufs, de la production d'énergie, de la valorisation régionale. La poursuite des améliorations foncières et structurelles, le recours aux nouvelles technologies, le renforcement de la collaboration inter exploitations, mais aussi le fait de pouvoir compter sur une formation et une vulgarisation adaptée aux besoins, doivent permettre de relever les défis qui nous attendent. Par nos actions et nos engagements, nous devons nous efforcer, à tous les niveaux, d'améliorer les conditions d'existence des familles paysannes. Nous devons aussi constamment veiller à conserver la confiance de la population et la crédibilité du système en place et des moyens alloués.

Quelle est la marge de manœuvre du canton ? Il est évident que la politique agricole fédérale donne le ton, tout comme d'autres législations à l'instar de

l'aménagement du territoire. Il nous appartient d'influencer les conditions-cadres dans l'intérêt du canton et de son agriculture. Au-delà de cela, le canton dispose de mesures propres à son agriculture, comme au niveau de l'élevage et des soutiens apportés pour les prestations de la FRI

Je vois surtout dans le renforcement des moyens en faveur des améliorations structurelles un levier pour encore mieux positionner nos exploitations.

Les moyens engagés sont aussi dans l'intérêt de l'économie régionale par l'effet levier qu'ils amènent. En ce sens, la planification financière 2027-2031 du Gouvernement, mais aussi la perspective d'un renforcement des moyens fédéraux pour les investissements agricoles sont des signaux positifs.

Quelle collaboration imaginez-vous avec la FRI ? La FRI est une institution majeure pour l'agriculture interjurassienne. C'est un centre de compétences en faveur de nos exploitations. Les deux cantons y engagent d'importants moyens qui doivent servir à délivrer des prestations répondant aux besoins actuels et futurs de nos familles paysannes face aux questions et défis auxquels elles sont confrontées. Nous devons toujours veiller à être en phase avec ces besoins, tout en anticipant.

Quelle est l'importance de la dimension Interjurassienne pour vous ? Nous sommes un canton de petite taille et il fait sens de collaborer avec le canton de Berne pour sa partie francophone. Les problématiques agricoles ne connaissent pour la plupart que peu les frontières cantonales et au niveau de la formation et de la vulgarisation, les synergies sont indéniables. Mais au-delà de la dimension interjurassienne, il m'apparaît essentiel de rappeler l'importance de poursuivre le travail en bonne intelligence entre services cantonaux, la FRI et les organisations professionnelles.

L'arrivée du Valais à Courtemelon comme Hôte d'honneur en septembre 2027 au Concours Suisse des produits du terroir vous parle-t-elle ? Les liens Valais-Jura sont nombreux. Les deux cantons partagent un grand attachement aux produits du terroir et aux traditions. Je me réjouis donc à l'idée d'accueillir le Valais comme Hôte d'honneur au prochain Concours suisse des produits du terroir, les 24-25-26 septembre 2027.



Propos recueillis par Olivier Boillat, FRI

AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

AgriJura

EDITO



François Monin
Directeur AgriJura

Qui assumera les risques de demain ?

Dermatose nodulaire contagieuse, virus Shamonda chez les bovins, myopathie atypique chez les chevaux dans le Jura : l'actualité rappelle la diversité des menaces qui pèsent sur nos élevages. Sans oublier les risques bactériologiques, comme les salmonelles ou les listeria, susceptibles de compromettre la sécurité des denrées alimentaires.

Changement climatique, multiplication des insectes vecteurs, intensification des échanges ou évolution des conditions environnementales : les facteurs de risque se multiplient. Face à ces menaces, parfois simultanées, notre agriculture doit renforcer sa capacité d'anticipation.

La biosécurité, la prophylaxie, la surveillance sanitaire et les mesures d'hygiène constituent autant de piliers de la prévention. Mais aucun dispositif ne pourra garantir le risque zéro. Une maladie, une intoxication ou une contamination peuvent rapidement entraîner des pertes économiques considérables, voire remettre en question la pérennité d'une exploitation.

Dès lors, la prévention doit s'accompagner d'une véritable stratégie de gestion des risques. Les assurances privées et les mécanismes de solidarité publique, notamment les caisses des épizooties, ont des rôles complémentaires à jouer. Mais leurs couvertures sont-elles adaptées à la diversité des menaces actuelles et futures ?

À l'heure où les crises sanitaires se complexifient, une réflexion collective sur la prévention, le financement et le partage des responsabilités devient indispensable. Car protéger notre agriculture, c'est non seulement éviter les crises, mais aussi se donner les moyens d'y faire face également financièrement. En ce sens, la politique agricole doit aussi offrir des réponses. Avec des extrêmes climatiques en augmentation, la seule subvention des assurances sécheresse de façon limitée n'est plus un filet de sécurité suffisant.

■ *François Monin, directeur AgriJura*

Etude taureaux engraissement

L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) mène actuellement un projet de recherche intitulé **« Effets de l'alimentation et des conditions de détention sur la santé et le bien-être des taureaux d'engraissement »**. Cette étude vise à analyser l'état de santé et le bien-être des taureaux d'engraissement sous différentes conditions d'élevage et avec différentes rations.

Objectif de l'enquête : Les informations recueillies dans le formulaire ci-dessous servent exclusivement à recruter des exploitations intéressées à participer à cette étude. Les exploitations choisies recevront en retour un rapport comprenant les résultats d'analyses détaillés sur la ration, le comportement et la santé de leurs taureaux, ainsi qu'une indemnisation.

Pourquoi votre participation est importante : Les connaissances et l'expérience des éleveurs/éleveuses constituent une base essentielle pour développer des connaissances scientifiques solides et adaptées aux réalités de la pratique.

Comment participer : Avons-nous éveillé votre intérêt ? Si oui, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir répondre à dix courtes questions (5 minutes maximum) en cliquant sur le lien suivant :

Alimentation et détention des taureaux à l'engrais : effets sur la santé et le bien-être : Les réponses de ce formulaire seront traitées selon des normes de confidentialité strictes. Elles serviront essentiellement à la prise de contact avec les exploitations souhaitant participer et seront par la suite supprimées.

Vous trouverez de plus amples informations sur le projet à l'adresse suivante : https://www.aramis.admin.ch/Texte/?ProjectID=58817&Sprache=fr-CH (ou : https://forms.cloud.microsoft/e/V5AD5NBRh7).
Nous vous remercions d'avance pour le temps consacré à cette démarche et pour votre précieuse collaboration.

■ *Alexandra Schmid, Doctorante*

Rencontres annuelles des sections régionales

Les sections régionales d'AgriJura tiendront leurs assises durant le mois de décembre. Le programme de ces rencontres traitera des différentes actualités en matière de politique agricole, d'actualités agricoles et de projets en cours, tout en laissant suffisamment de place aux échanges. Un thème particulier sera développé à chaque séance.

Ordre du jour :

1. Introduction par le président de section
2. AgriJura : actualité des marchés et politique agricole
3. AgriJura : Projets, dossiers en cours et organisation

4. Service de l'économie rurale : informations du chef de service
5. Actualité de la FRIJ
6. SCAV : information de la vétérinaire cantonale
7. Thème du jour
8. Divers, questions et discussions

Dès 12h15, repas en commun offert.

Dates et thèmes des rencontres :

- **Section Franches-Montagnes :** Jeudi 3 décembre, 9h30
  Restaurant de la Balance aux Breuleux

  Thème : *« Plantes envahissantes et directives de lutte », avec Julien Berberat de la station phytosanitaire cantonale »*
- **Section Ajoie :** Mercredi 9 décembre
  Halle des Fêtes de Damvant. **! Accueil et café dès 8h30, début à 9h !**

  Thème : *« Conférence donnée par Patrice Pierre, spécialiste dans le domaine Prairies et Pâturage »* en collaboration avec Terintran.
- **Section Clos du Doubs :** Jeudi 10 décembre, 9h30
  Restaurant de la Couronne à Saint-Ursanne.

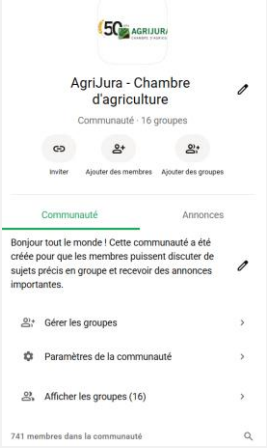
  Thème : *« Focus de la vétérinaire cantonale Camille Luyet ».*
- **Section Delémont :** Mardi 15 décembre, 9h30
  Restaurant Claude-Chappuis à Develier.

  Thème : *« Assurance sécheresse et subventionnement par la Confédération »,* avec Gaylor Monnerat.

Accueil et café dès 9h, début de la rencontre à 9h30. Pour la section Ajoie, nous débuterons à 9h (café à 8h30).

Il est aussi possible de participer avec une autre section si une date ne vous convenait pas ou si un thème vous intéresse particulièrement. Ces rencontres seront l'occasion d'échanger entre les agriculteurs, AgriJura, la FRI, ECR et le SCAV et de nous faire part de vos préoccupations et doléances. Nous vous attendons nombreuses et nombreux lors de ces rencontres annuelles.

Communications aux membres - WhastApp



Le glissement de la communication aux membres vers WhastApp en lieu et place des newsletter se poursuit. Ainsi, AgriJura vous invite à rejoindre la communauté existante. **Sur ce canal, AgriJura vous communique : les infos des marchés de bétail, les dates et rappels administratifs les résumés de son comité ou encore les communications officielles cantonales.** Se limitant à 2-3 messages par semaine, ce vecteur nous permet d'avoir un échange direct avec les membres, sans voir la discussion partir dans tous les sens.

Pour nous rejoindre en votre qualité de membre : **envoyez-nous directement une demande à info@agrijura.ch**

■ *François Monin et Marc Kury, AgriJura*

Dégâts de sanglier : sans signalement, difficile de faire avancer le dossier !

Les dégâts causés par les sangliers restent une préoccupation importante pour les exploitations agricoles du Jura bernois. La CAJB poursuit ses interventions auprès des autorités cantonales, mais tient à rappeler un point essentiel : **pour que des mesures puissent être envisagées, les dégâts doivent impérativement être recensés et signalés à l'Inspection de la chasse.**

La CAJB peut multiplier les démarches, relayer les préoccupations du terrain et demander des solutions concrètes. Toutefois, sans signalements officiels et sans cas documentés, il devient difficile de démontrer l'ampleur réelle des dégâts et de faire avancer le dossier auprès des autorités.

Chaque dégât non annoncé est une situation qui n'apparaît pas dans les statistiques officielles. Or, ce sont précisément ces données qui permettent d'appuyer nos revendications et de justifier la nécessité d'intervenir.

Nous encourageons donc vivement toutes les agricultrices et tous les agriculteurs concernés à **annoncer systématiquement les dégâts constatés à l'Inspection de la chasse**, même lorsqu'ils peuvent sembler peu importants.

Pour rappel, une lettre type a été mise à disposition des membres afin de faciliter les démarches. Nous invitons également les personnes concernées à transmettre une copie de leur signalement à la CAJB, afin que nous puissions disposer d'une vue d'ensemble de la situation dans notre région.

La CAJB continuera à défendre ce dossier, mais elle a besoin de la collaboration des exploitantes et exploitants. Sans cas concrets officiellement annoncés, nos interventions risquent de rester sans effet.

Assemblée générale CAJB 2027

Notre assemblée générale 2027 aura lieu le 12 mars 2027, dans la halle de gymnastique de la FRI à Loveresse.

Marché paysan de Loveresse : une belle journée à la rencontre du monde agricole !

Le samedi 17 octobre dernier, le site de la FRI à Loveresse a accueilli une nouvelle édition du Marché paysan, organisée conjointement par la CAJB, l'UPJB et la FRI.

Cette édition, placée sous le thème du **bois suisse**, a permis de mettre en lumière les richesses de notre région, le savoir-faire local et les liens étroits entre l'agriculture, la forêt et notre territoire.

Tout au long de la journée, les visiteurs ont pu découvrir de nombreux stands proposant des produits du terroir, échanger directement avec les producteurs et profiter d'animations variées. Les démonstrations de tronçonneuse, les présentations consacrées aux pâturages boisés ainsi que l'inauguration d'un cabanon réalisé en bois suisse ont notamment rythmé cette édition.

Les familles n'étaient pas en reste, avec des activités pour petits et grands : ferme pédagogique, atelier de fabrication du pain, grimage et découverte des animaux.

L'exposition de portraits de femmes du monde rural a également permis de mettre à l'honneur celles qui contribuent chaque jour à la vie de nos campagnes.

Au-delà de son aspect festif, le Marché paysan constitue un rendez-vous privilégié pour rapprocher le monde agricole de la population et rappeler l'importance de soutenir une agriculture locale et diversifiée.

Un grand merci à toutes et à tous !

La CAJB tient à remercier chaleureusement l'ensemble des exposants, des bénévoles, des partenaires et des sponsors pour leur précieuse contribution à cette manifestation. Nos remerciements vont également aux nombreux visiteurs qui, par leur présence et leur intérêt, contribuent à faire vivre ce rendez-vous.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous retrouver en 2027 à Tavannes, à l'occasion du Marché paysan qui s'inscrira dans les festivités du 50e anniversaire de la CAJB et de la Fête du paysan du Grand Chasseral !

50e anniversaire de la CAJB

50 ans de la CAJB : une année de fête et de partage !

En 2027, la CAJB célébrera son 50e anniversaire ! Un demi-siècle d'engagement au service de l'agriculture régionale, de défense des intérêts des familles paysannes et de collaboration. Un jubilé que nous souhaitons célébrer comme il se doit, avec nos membres et l'ensemble de la population.

Deux grands rendez-vous marqueront cette année anniversaire.

Le premier aura lieu le **5 mai 2027**, **avec un souper de gala réservé à nos membres.** Une belle occasion de se retrouver dans une ambiance festive et conviviale pour célébrer ensemble les 50 ans de notre organisation.

Le second temps fort se déroulera les 8, 9 et 10 octobre 2027 à Tavannes, avec la Fête du paysan du Grand Chasseral. Trois jours de festivités qui permettront de mettre à l'honneur notre agriculture, nos traditions et les femmes et les hommes qui la font vivre au quotidien. Cette manifestation réunira notamment le traditionnel marché-concours bovin et du menu bétail, ainsi que le Marché paysan, mettant en valeur les produits du terroir et le savoir-faire de notre région.

Nous avons besoin de vous !

Comme vous pouvez l'imaginer, l'organisation d'une telle manifestation demande beaucoup de travail et ne peut se faire sans un bel élan collectif. **C'est pourquoi nous comptons sur la participation et l'aide précieuse de nos membres** pour faire de ce 50e anniversaire une fête mémorable.

Dans les prochains mois, une liste des différents postes à pourvoir sera transmise via notre groupe WhatsApp « Info CAJB ». Chacune et chacun pourra ainsi s'inscrire selon ses disponibilités et ses envies, que ce soit pour donner un coup de main en cuisine, au service ou dans les différents secteurs de la manifestation.

Chaque aide compte et contribuera à faire de cet anniversaire une belle réussite collective !

Un immense merci d'avance à toutes celles et ceux qui s'engageront, d'une manière ou d'une autre, pour la réussite de ces festivités. Nous nous réjouissons de partager ces moments avec vous et de célébrer ensemble 50 ans d'histoire agricole dans le Jura bernois ! ■ *Daniela Allemann-Gerber, secrétaire générale CAJB*

MOUTIER

au stand de tir ...

29e GRAND MARCHE PAYSAN COUVERT

les gens de la terre vous convient
à la fête ...

samedi 28 novembre 2026

de 09h00 à 16h00

dès 08h00 :

petit-déjeuner
campagnard







Invité : 

www.club-ornithologique-moutier.ch

Pour les enfants :
www.valgabonde.ch

Ambiance, animations et traditions

Landi

FRI'VULG – Les publications de notre site internet pour répondre aux questions des exploitant-e-s

Le plan d'action « lièvre » se poursuit dans le Jura

Le Canton du Jura, soutenu par AgriJura, continue de promouvoir le lièvre dans l'espace rural par son action « Favoriser le lièvre dans le canton du Jura ». Les jachères ou autres ourlets sur terres assolées constituent des surfaces extrêmement favorables pour l'espèce, comme les jachères florales et tournantes, céréales en ligne de semis espacés, haies, bosquets champêtres et berges boisées, herbages extensifs ou encore engrais verts longue durée et lisières étagées.

Lire la suite … (QR)

Antibiorésistances : agir maintenant pour prévenir la résistance aux antimicrobiens

Chaque fois que l'on prend des antibiotiques, ou que l'on administre des antibiotiques aux animaux, des bactéries résistantes peuvent apparaître C'est pourquoi il est crucial d'utiliser correctement ces produits chez l'être humain et l'animal et d'agir le plus possible en prévention des maladies ! Les utiliser autant que nécessaire, mais aussi peu que possible ! Il est important d'utiliser le bon produit au dosage prescrit et sur une durée appropriée !

Lire la suite … (QR)

Moins d'ammoniac, agir sur l'évacuation de l'urine

Au-delà de l'optimisation de l'apport protéique, la gestion des déjections constitue un levier clé pour limiter les émissions d'ammoniac :

- L'excès de protéines provenant de l'alimentation entraîne une augmentation des rejets d'azote par l'animal.
- L'azote excédentaire est métabolisé et éliminé principalement sous forme d'urée dans l'urine.
- **Au contact des fèces, l'urée est transformée en ammoniac par l'enzyme uréase**.
- Pour limiter la formation d'ammoniac, il est donc essentiel **de séparer rapidement l'urine des excréments**.
- Des solutions concrètes permettent d'accélérer l'évacuation de l'urine et de réduire ce contact.

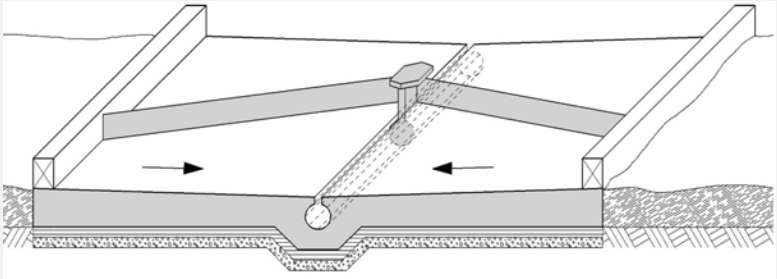
- Des exemples d'exploitations ayant mis en place des solutions sont présentés sur **www.ammoniak.ch/fr/exemples-pratiques**.

Pente 3% avec collecte d'urine : pour atteindre cet objectif, il est possible d'installer une pente transversale de 3%, combinée à une rigole centrale pour la collecte de l'urine (fig. 1). Des essais ont montré que ce pourcentage permet un écoulement rapide, tandis que des pentes plus élevées n'apportent pas de bénéfice notable. À ce jour, aucune incidence négative n'a été relevée chez les vaches, notamment sur leur locomotion.

Cette pente peut être réalisée de différentes manières :

- Lors de nouvelles constructions, la dalle peut être directement bétonnée avec une pente de 3%, ce qui est toutefois très délicat et demande beaucoup de précision et une bonne organisation du chantier.
- Pour faciliter la mise en œuvre, il existe des éléments préfabriqués à déposer comme des caillebotis.
- Dans ces deux cas, la dimension de la rigole centrale doit être adaptée à la taille du troupeau et au bâtiment. Un accompagnement par des conseillers-ères est recommandé pour dimensionner correctement ces installations.
- Une autre possibilité consiste à poser des tapis en caoutchouc avec une pente intégrée. Ceux-ci sont particulièrement adaptés aux rénovations. Dans ce cas, il est souvent possible de réutiliser la rigole existante.
- Il est toutefois important de noter que la mise en place de ces aménagements implique des coûts supplémentaires. C'est pourquoi **ils bénéficient d'un soutien financier** dans le cadre de l'ordonnance sur l'amélioration des structures. Les détails relatifs aux travaux de construction doivent être pris en considération dès la phase de planification.

Figure 1 : Variante possible des aires de circulation non perforées avec pente transversale de 3%, une rigole de collecte d'urine et un racleur d'évacuation avec raclage de rigole (Zähner & Schrade, 2020).



- Par ailleurs, il existe **des éléments en bétons ou des tapis à poser sur les caillebotis**, dont la surface présente des rainures avec une pente de 5% qui permettent un écoulement rapide de l'urine.
- Un nettoyage régulier reste toutefois indispensable pour maintenir l'efficacité du système, notamment à l'aide de robots équipés de brosses et d'un système d'humidification.
- Une humidité suffisante à la surface est nécessaire pour éviter la formation de croûtes en été.
- Exemple de l'exploitation Engeli

Porcs – Séparation technique des fèces et de l'urine

- Dans les porcheries, le même principe de séparation est également mis en œuvre, mais sous une forme adaptée.
- Les porcs déposent leurs déjections sur des caillebotis, sous lesquelles un canal permet de séparer l'urine des excréments.
- Le fond du canal est construit avec une pente de 6 à 10%, favorisant l'écoulement rapide de l'urine vers un système de collecte (fig. 2). Les fèces sont ensuite évacuées régulièrement au moyen d'un racleur.
- Ainsi, le contact entre l'urine et les fèces est fortement réduit, ce qui limite la formation d'ammoniac. Ce système permet également de stocker et de valoriser séparément les deux fractions.

Bovins - CowToilet

- **Parmi les approches innovantes, les « CowToilets » permettent de collecter l'urine au moment de la miction**, avant tout contact avec les excréments.
- Stockée séparément, elle limite fortement la formation d'ammoniac.
- L'urine, riche en azote, utilisée comme engrais, permet de répondre de manière plus ciblée aux besoins en azote des cultures qu'avec le lisier traditionnel.
- En Suisse, **des essais ont permis de collecter en moyenne 5,6 litres d'urine par vache et par jour**, avec des variations liées à la fréquence à laquelle les animaux utilisent la CowToilet. Cela correspond à une réduction des émissions d'ammoniac estimée à environ 15%.
- Ces mesures sont efficaces, mais leur réussite repose sur une bonne gestion au quotidien. Il est donc essentiel de s'informer sur leur mise en œuvre et leur suivi afin d'en tirer pleinement profit.

Réduction des émissions d'ammoniac à la ferme (Article no 4) : La Plateforme nationale d'ammoniac, en collaboration avec le Parc Chasseral, propose une série d'articles sur les solutions pour réduire les émissions d'ammoniac. Ils paraissent régulièrement dans le Terrien interjurassien et sur le site internet de la FRI.

Prochain article : Pâture et surfaces propres pour un air plus sain

Vous retrouvez les précédents articles de la série « Réduction des émissions d'ammoniac à la ferme » et toutes les mesures pour bovins, porcs et volailles sur le site de la Plateforme via ce lien internet (www.ammoniak.ch) ou ce QR-code ou en contactant vos conseillers et conseillères.

Edith Paradis se tient à votre disposition pour vous aider à planifier un projet intégrant des mesures de réduction d'ammoniac. Les premières heures de conseil sont gratuites. Melinda Oppliger du Parc Chasseral est également disponible en cas de questions.

Infos générales et contact :

- **Melinda Oppliger** (Pratiques agricoles durables)

melinda.oppliger@parcchasseral.ch +41 (0)32 544 82 24 / +41 (0)79 378 88 25

- **Edith Paradis** (Grangeneuve)

edith.paradis@fr.ch +41 (0)26 304 26 70

- **Contact FRI :** Véronique Frutschi, domaine PA.

■ *FRI, Véronique Frutschi*

Fondation Rurale Interjurassienne
COURTEMELON · LOVERESSE

FORMATION CONTINUE

Généralités

Coût

Sauf indication spécifique, les cours proposés sont inclus dans l'abonnement aux prestations FRI, aux conditions arrêtées en la matière. Pour les personnes non abonnées CHF 60.- par soirée ou demi-jour.

Inscription

Les personnes intéressées s'inscrivent en ligne sur le site www.frij.ch/formation continue ou au moyen du bulletin d'inscription en page 30 du présent Terrien interjurassien ou par courriel à info@frij.ch ou par T au 032 545 56 00.

Merci d'indiquer le numéro et le titre du cours, ainsi que la date de la session choisie, le cas échéant. En principe, le délai d'inscription est fixé 15 jours avant le début du cours.

Les personnes inscrites à un cours recevront une confirmation, avec les éventuelles informations complémentaires nécessaires. Si un cours ne recueille pas suffisamment d'inscriptions, il sera annulé. Les personnes inscrites, le cas échéant, seront également averties.

Information complémentaire

Les descriptifs des cours complets, précisant les contenus et informations utiles, peuvent être consultés sur le site www.frij/formation_continue

Agriculture

Gestion d'entreprise et économie rurale

Ton Temps – Ta Force : planifier, beurk… comment reprendre le contrôle de votre temps sans perdre votre liberté ?

Cours sur inscription 27GES02

Vous êtes débordé de tous les côtés, vous vous levez tôt, vous vous couchez tard : malgré tout, vous avez de la peine à suivre ? Vous êtes réticent à l'idée de planifier et pensez que ça va vous enfermer ? Alors venez apprendre comment rendre votre organisation plus efficace sans perdre de vue ce qui est important pour vous.

Durée : 1 demi-jour

Dates et lieux : **Vendredi 15 janvier 2027, 9h00-12h00, FRI-Loveresse**



Intervenante: Johanna Hostettler, coach professionnelle, 1350 Orbe VD

Inscription : Jusqu'au 8 janvier 2027

Remarque : Nombre de participants limité à 20. Se munir d'un cahier de notes, d'un support rigide et d'un stylo.

Gestion d'entreprise et économie rurale

SA – Sàrl en agriculture



Cours sur inscription 27GES03

Créer une SA ou une Sàrl pour gérer une entreprise agricole est tout à fait envisageable. En pratique, il est souvent constaté que l'intérêt primaire pour ce type d'organisation est basé sur des aspects liés à la fiscalité et/ou à la protection du patrimoine privé. Pourtant, le passage d'une raison individuelle à une personne morale a de nombreuses conséquences et cela à plusieurs niveaux. Ce cours vise à faire le point sur ce sujet.

Durée : 1 demi-jour

Date et lieu : **Jeudi 28 janvier 2027, 13h30-16h30, FRI-Loveresse**

Intervenants : Yves Niederhauser, Fiduciaire SEGECA
Cédric Linder, FRI

Inscription : Jusqu'au 18 janvier 2027

Production animale

Pour une production laitière plus résiliente : leviers d'actions et limites des différents systèmes de production

Cours sur inscription 27PAN01

Lieux des visites et thèmes abordés

Mardi 1er décembre 2026, Bévilard – Exploitation laitière produisant du lait d'industrie – Robot de traite et pâture intégrale

Mardi 22 décembre 2026, Bonfol – Exploitation laitière produisant du lait de fromagerie – Solution alternative pour l'alimentation des vaches taries liée au manque de fourrage

Vendredi 22 janvier 2027, Courcelon – Exploitation laitière produisant du lait d'industrie – Stratégie d'élevage



Durée : 3 demi-jours

Dates et lieux : **1er décembre 2026 – Bévilard, 22 décembre 2026 – Bonfol, 22 janvier 2027 – Courcelon. Tous les cours auront lieu de 13h30 à 16h00.**

Intervenant-e-s : Eleveurs visités, Fabrice Berret, Véronique Frutschi, Mathilde Poupon, Quentin Tatti, FRI

Inscription : Jusqu'au 23 novembre 2026

Remarque : **Possibilité de participer à la carte**. Prix : cours inclus dans l'abonnement FRI, pour les non-abonnés Fr. 60.-/demi-jour.

Production animale

Bovins laitiers – Groupe d'intérêt



Cours sur inscription 27PAN04

Echanger ses expériences et partager ses questionnements avec d'autres collègues permet de faire émerger de nouvelles idées à mettre en place au sein de son élevage et d'enrichir ses perspectives. Ce groupe a pour objectif de se retrouver sur le terrain et de réfléchir ensemble à des thématiques ou problématiques actuelles, centrées sur les bovins laitiers, choisies par les participants.

Durée : 1 demi-jour par rencontre

Dates et lieux : **1ère rencontre : février 2027, lieu défini selon la provenance des participants**

Intervenant-e-s : Spécialistes en production laitière selon les besoins et opportunités
Mathilde Poupon, FRI, animation

Inscription : Jusqu'au 15 janvier 2027

Remarque : Possibilité de participer à la première rencontre sans engagement pour la suite. Programme et rythme des rencontres suivantes à définir avec le groupe.

Production animale

Santé du troupeau bovin : intérêt et utilisation des plantes et huiles essentielles au quotidien !

Cours sur inscription 27PAN05

Nous avons le privilège d'accueillir Philippe Labre, docteur vétérinaire de renommée internationale et auteur de plusieurs livres, dont l'expertise et l'expérience constituent une référence dans le domaine. Cette rencontre sera l'occasion d'approfondir vos connaissances sur les plantes médicinales et les huiles essentielles appliquées à la santé animale. Vous trouverez ici des clés et des solutions naturelles durables pour se réapproprier la santé du troupeau et aborder les périodes à risque de manière plus sécurisée.



Durée :	2 jours consécutifs
Dates et lieu :	**Mardi 12 & Mercredi 13 janvier 2027, 9h30 - 16h00, Auberge du Peu-Péquignot, 2340 Le Noirmont (Le Peu-Péquignot 5)**
Intervenant-e-s :	Philippe Labre, Dr. Vétérinaire, Femenvet, France Pamela Staehli, vétérinaire, FiBL Elodie Vuillermet, CNAV Véronique Frutschi, FRI
Inscription :	Jusqu'au 31 décembre 2026
Remarque :	Cours organisé en collaboration avec la CNAV et le FiBL.

Production animale

Apiculture – Pour bien débuter



Cours sur inscription 27PAN09

Le bonheur parmi les abeilles peut être incommensurable, mais il se mérite et se construit pas à pas : on ne s'improvise pas apiculteur. Les fédérations d'apiculture du Jura et du Jura bernois, en collaboration avec la FRI, vous proposent une formation qui vous permettra de réussir dans cette aventure exaltante.

Durée :	19 demi-jours, répartis sur deux ans (12 et 7 demi-jours)
Dates et lieux :	**1ère séance : février 2027, cours en soirées et samedis, FRI-Courtemelon, planning complet mis en ligne fin novembre 2026 sur : www.frij.ch/apiculture-pour-bien-debuter/**
Intervenants :	Moniteurs apicoles confirmés Collaborateurs FRI
Inscription :	Jusqu'au 15 décembre 2026
Remarque :	Cours organisé par les fédérations d'apiculture du Jura et du Jura bernois, en collaboration avec la FRI, non compris dans l'abonnement FRI. Prix de la formation CHF 250.- par an (plus support de cours valeur CHF 115.-).

Production animale

Castration et écornage des ruminants : cours théorique

Cours sur inscription 27PAN10

Les détenteurs d'animaux qui souhaitent effectuer une anesthésie locale, obligatoire pour castrer ou écorner leurs veaux ou castrer leurs agneaux, doivent avoir suivi un cours les habilitant à effectuer de telles interventions. Les offices fédéraux se sont mis d'accord avec leurs partenaires pour une formation en trois étapes : 1. Cours théorique, 2. Exercices pratiques dans sa propre exploitation



avec le vétérinaire du troupeau, 3. Vérification des compétences par le vétérinaire officiel. Ce cours vous permettra d'accomplir la première étape de la formation.

Durée :	1 demi-jour
Date et lieu :	**Jeudi 10 décembre 2026, 8h00 - 11h25, FRI-Courtemelon**
Intervenante :	Isabelle Vogt, Méd. Vétérinaire, Clinique du Vieux Château, Delémont
Inscription :	Jusqu'au 1er décembre 2026
Remarque :	A l'issue du cours, après un contrôle des connaissances, octroi de l'attestation permettant de passer à la seconde étape de la formation. Formation et attestation obligatoires pour obtenir les médicaments destinés à l'écornage ou à la castration. Cours organisé dans le cadre de l'école d'agriculture et ouvert aux agriculteurs qui souhaitent le suivre.

Produits du terroir et espace rural

Transformation laitière à la ferme : Fabrication fromagère



Cours sur inscription 27PTE02

Vous souhaitez être entreprenant face au marché, savoir si vous pouvez transformer vous-même du lait sur l'exploitation ? Fromages frais, fromages à pâte molle ou pressée sont autant de possibilités de transformer le lait à la ferme et d'augmenter ainsi la valeur ajoutée. Il convient cependant de connaître la composition des laits et ses impacts sur la transformation et de maîtriser les techniques de fabrication et d'affinage, sans oublier les règles d'hygiène. Ce cours s'adresse aux producteurs de lait qui souhaitent réaliser une fabrication fromagère artisanale.

Durée :	4 jours blocs
Dates et lieu :	**Mardi 6 au vendredi 9 avril 2027, Ecole nationale de l'innovation, des laboratoires de l'eau et de l'alimentation (ENILEA), Poligny (F)**
Intervenant-e-s :	Technologues et fromagers ENILEA, Poligny Nadège Koller, FRI
Inscription :	Jusqu'au 31 janvier 2027
Remarque :	Nuitées (env. 250.- euros/personne pour 3 nuits) et repas (20-25.- euros/repas) à charge des participants. Déplacement groupé. Possibilité de compléter la formation pratique avec le

module LW17 « Fabrication fromagère » : 2 jours de cours supplémentaires à la FRI.

Alimentation & Développement personnel

Santé, bien-être, développement personnel

Ceux qui font la terre. Deux films, des histoires inspirantes, une même passion

Conférence 27SDP01

Le Festival « Le mois du doc' » s'arrêtera à Courtemelon et Loveresse. Les films qui racontent l'agriculture nous font réagir, nous informent ou nous motivent. Ceux que nous avons choisis ici nous feront aussi du bien et réfléchir autour des métiers de l'agriculture, nos passions. Ouvertes à tout public ces deux soirées seront également l'occasion d'échanger entre agricultrices - agriculteurs et citoyens consommateurs.

Festival interjurassien du film autour de l'agriculture

LE MOIS DU DOC'

Contenu : **18h30 « La voix du troupeau »**, 2026, Matthias Joulaud, Lucien Roux. Didier, agriculteur sourd de naissance, vit seul dans une maison isolée en pleine campagne. Didier trouve refuge dans son travail auprès des vaches dont il prend soin. Le film suit sa lutte quotidienne, portée par un enjeu vital : réinventer sa langue, se faire comprendre et transformer son handicap en force. Mais l'exploitation subit une crise qui frappe le monde agricole et qui dépasse Didier.

20h00 « Nous les héritiers », 2025, Simon Baumann. Il y a 20 ans, les parents de Simon Baumann ont acheté une grande ferme dans le Sud-Ouest de la France et s'y sont installés. Alors qu'ils avancent en âge, se pose la question de l'avenir de cette ferme, aucun de leurs fils ne souhaitant venir y vivre. Que fait-on de l'héritage ? Les rêves des parents doivent-ils être ceux des enfants ? Que voulons-nous garder de nos parents ? Où s'arrête la vie tracée pour nous, par la famille et où commence la nôtre ?

Durée : 1 soirée, film à choix ou les deux !

Date et lieu : **A : Mercredi 25 novembre 2026, 18h30 « La voix du troupeau », 20h00 « Nous les héritiers », FRI-Courtemelon**

Remarque : Entrée libre pour les abonnés FRI. CHF 10.- dès 16 ans pour les personnes non abonnées. Possibilité de voir un ou deux films. Projections suivies d'un échange avec le public et d'une verrée offerte.

Cuisine, alimentation

Soupers légers : équilibre et plaisir en fin de journée



Cours sur inscription 27CAL04C

Et si le repas du soir devenait un moment de bien-être, de plaisir et de partage ? Découvrez comment composer des soupers équilibrés, savoureux et rassasiants, sans lourdeur ni frustration, en accord avec les besoins du corps en fin de journée. Des recettes simples, gourmandes, une réflexion nutritionnelle accessible et le plaisir de cuisiner et de partager ensemble.

Durée : 1 demi-jour

Dates et lieux : **A : Lundi 11 janvier 2027, 18h30 - 22h00, Complet**
B : Jeudi 21 janvier 2027, 18h30 - 22h00, FRI-Loveresse
C : Lundi 25 janvier 2027, 18h30 – 22h00, FRI-Courtemelon

Intervenante : Marion Berthier, pâtissière-nutrithérapeute, Soulce

Inscription : Jusqu'au 21 décembre 2026

Remarque : Nombre de participants limité à 8 à Loveresse et 12 à Courtemelon. Participation aux coûts de la marchandise CHF 15.- à 18.-.

Cuisine, alimentation

Atelier enfant : tartelettes magiques, à toi de jouer !



Cours sur inscription 27CAL05

Petits pâtissiers en action ! Cet atelier invite les enfants à explorer différentes techniques de pâtisserie tout en s'amusant. Ils apprendront à confectionner, garnir et décorer de savoureuses tartelettes, aussi belles à regarder que délicieuses à déguster.

Durée : 1 demi-jour

Dates et lieux : **A : Mercredi 20 janvier 2027, 14h00 - 17h00, FRI-Loveresse**
B : Samedi 23 janvier 2027, 9h00 - 12h00, FRI-Courtemelon

Intervenante : Laure Roy, paysanne brevetée, Porrentruy

Inscription : Jusqu'au 4 janvier 2027

Remarque : Nombre de participants limité à 8 à Loveresse et 12 à Courtemelon. Participation aux coûts de la marchandise CHF 9.- à 12.-.

Cuisine, alimentation

Les bons gestes du service



Cours sur inscription 27CAL06

Ce cours pratique et immersif offre l'opportunité de perfectionner vos gestes techniques indispensables pour un service en buffet ou à table, adapté à tous types d'événements : marchés, fêtes locales ou réceptions privées. Grâce à des démonstrations, des ateliers pratiques et des échanges entre pairs, vous développerez une maîtrise concrète des bonnes pratiques, alliant efficacité, élégance et professionnalisme.

Durée :	1 demi-jour
Dates et lieux :	**A : Vendredi 29 janvier 2027, 13h30 - 16h30, FRI-Courtemelon** **B : Lundi 25 janvier 2027, 18h30 - 22h00, FRI-Loveresse**
Intervenante :	Claudia Schwartz, spécialiste en restauration, brevet fédéral de sommelière, FRI
Inscription :	Jusqu'au 7 janvier 2027
Remarque :	Participation aux coûts de la marchandise CHF 7.- à 9.-.

Cuisine, alimentation

Duo : brochettes, créativité et complicité



Cours sur inscription 27CAL07

Un atelier convivial où adultes et enfants découvrent ensemble l'art des brochettes : choix des ingrédients, associations de saveurs et techniques de cuisson. Une activité ludique pour partager des moments gourmands, stimuler la créativité et apprendre à cuisiner en équipe avec des produits de saison.

Durée :	1 demi-jour
Dates et lieux :	**A : Samedi 30 janvier 2027, 9h00 – 12h30, FRI-Courtemelon** **B: Mercredi 3 février 2027, 14h00 – 17h00, FRI-Loveresse**
Intervenante :	Daniela Allemann, animatrice en économie familiale, Court
Inscription :	Jusqu'au 11 janvier 2027
Remarque :	Nombre de duos limité à 6 à Loveresse et 10 à Courtemelon. Participation aux coûts de la marchandise Fr. 15.- à 18.-. Prix : cours inclus dans l'abonnement FRI, pour les non-abonnés Fr. 60.-/demi-jour.

Fondation Rurale Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

Formation Continue
Groupes d'animation rurale (GAR)

Invitation aux séances

Date	Heure	Groupe	Lieu
Du pain oublié aux recettes créatives			**Myriam Zaugg**
03.12.26	19h30	Haute-Ajoie	Ecole ménagère, Chevenez
08.12.26	20h00	Moutier et env.	FRI-Loveresse
14.12.26	19h00	Undervelier	c/o Rose Willemin, Undervelier
Les secrets des lentilles			**Anita Wüthrich**
26.11.26	20h00	Le Noirmont	c/o Laetitia Droz, Le Noirmont
02.12.26	19h30	Saignelégier	c/o Yolande Röthenmund, Saignelégier
Pomme de terre farcie			**Jérôme Courbat**
08.12.26	19h30	Courtételle, Delélmont Courfaivre	FRI-Courtemelon
09.12.26	20h00	Courroux-Courcelon Courrendlin	FRI-Courtemelon
Pomme de terre farcie			**Annick Mornod**
08.12.26	19h30	Cormoret	
14.12.26	19h30	Nods	Battoir, Nods
Plats programmés au four			**Mélanie Derivaz**
07.12.26	19h30	Courtelary, Corgémont Mont-Crosin	c/o Sandrine Tschan,Corgémont
10.12.26	19h30	Diesse-Lomboing Prêles	Local bourgeoisie, Prêles
15.12.26	19h30	Court	Ecole ménagère, Court
L'élégance aérienne : les mousses en cuisine			**Laure Roy**
24.11.26	19h30	Sceut	c/o Cindy Noirjean, Montmelon
25.11.26	20h00	Basse Allaine Boncourt	Ecole ménagère
01.12.26	19h30	Bourrignon	Ecole, Bourrignon
09.12.26	20h00	Grandfontaine	Salle paroisse, Grandfontaine
15.12.26	20h00	Saulcy	FRI-Courtemelon
Mille-feuille et cornet à la crème			**Magali Luginbühl**
30.11.26	19h30	Val-Terbi	FRI-Courtemelon
09.12.26	19h30	Mont-Soleil	c/o Eva Oppliger, Mont-Soleil

Fondation Rurale Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

AUTRES ACTUALITES

Communications Fiduciaire

Cotisations de prévoyance 2026 au 3e pilier A et rachats dans le 3e pilier A

Nous profitons de vous rappeler les montants maximums pour les cotisations de prévoyance individuelle (pilier 3a) pour l'année 2026 :

- Pour les salariés affiliés à une caisse de pension : le montant maximum de cotisation s'élève à CHF 7'258.- pour l'année 2026.
- Pour les indépendants non affiliés au 2e pilier, pour l'année 2026, le montant est de CHF 36'288.- mais au maximum 20% du revenu net.

De plus, depuis cette année, il est possible de réaliser, en plus de la cotisation maximale ordinaire, des rachats dans le 3e pilier A et les faire valoir à titre de déductions. Ceci à condition de ne pas avoir déjà versé le montant maximal autorisé à partir du 1er janvier 2025.

Fiduciaire
COURTEMELON

Concrètement, cela signifie que le premier rachat est possible à partir de l'année fiscale 2026 pour racheter un versement non effectué en 2025. Les années antérieures à 2025 ne sont pas considérées.

Le rachat pourra être effectué au maximum à hauteur de la « petite déduction » du pilier 3A, soit CHF 7'258.- en 2026.

Bien entendu, nous restons à votre disposition pour tous compléments d'informations et conseils à ce sujet.

■ *Votre équipe Fiduciaire FRI*

Communications emploi FRI

Recherche apprenti-e GHI août 2027

Nous recherchons pour août 2027 un-e :

Apprenti-e Gestionnaire en hôtellerie - intendance

Tu aimes le contact humain, le travail varié et le plaisir de contribuer au bien-être des autres ? Tu as le sens de l'organisation, l'œil pour les détails et tu apprécies le travail en équipe ? Rejoins la FRI pour réaliser ton apprentissage de gestionnaire en hôtellerie-intendance ! Au sein d'une équipe dynamique, motivée et engagée, où la formation et la transmission sont au cœur de nos priorités !

Ton profil

Sens de l'organisation
Aptitude à travailler en équipe
Capacité d'adaptation
Contact facile avec la clientèle
Courtoisie et tact

Prêt-e à mettre ton avenir en route avec nous ?

Nous nous réjouissons de recevoir ton dossier complet à rh@frij.ch ou Fondation Rurale Interjurassienne, Ressources humaines, courtemelon 5, 2852 Courtételle.

Découvre l'annonce complète sur notre site Internet www.frij.ch !

■ *Votre équipe RH FRI*

Communications CEDD-Agro-Eco-Clim

AGRO ECOCLIM CEDD unine

climAgriculture

Sécheresse 2026 : Appel à témoignages



Agriculteur·trice, vous êtes aux premières loges pour témoigner des impacts de la sécheresse !

Partagez messages, photos, audios ou vidéos par WhatsApp ici : 078 619 69 42.

Qu'est-ce que cet été de tous les extrêmes signifie pour vous et votre exploitation ? Quels défis rencontrez-vous ? Quelles solutions parvenez-vous à trouver ?

Vos témoignages seront traités **confidentiellement** et **anonymisés**. Cela nous aidera à documenter cet événement inédit et à nourrir notre travail auprès des agriculteur-trice-s, notamment dans le cadre du projet climAgriculture.

Si cette sécheresse était l'épreuve de trop et que vous avez besoin de soutien, n'hésitez pas à contacter Terrentraide : https://agrijura.ch/terrentraide-ecoute/

Invitation

Noël à Loveresse Beau-Site 9 – mercredi 9 décembre dès 17h30

Venez partager ce moment de fête avec nous !



■ *Votre équipe FRI*

JURA.CH
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

SERVICE DE L'ECONOMIE RURALE

Marchés publics de bétail

Bovins

Jour	Date	Heure	Lieu	Délai d'inscription
Lundi	**23 novembre 2026**	8h15	Porrentruy	Mardi 17 novembre (10h00)
Lundi	**30 novembre 2026**	8h15	Saignelégier	Mardi 24 novembre (10h0o)
Mardi	**8 décembre 2026**	8h15	Glovelier	Mardi 1er décembre (10h00)
Lundi	**14 décembre 2026**	8h15	Porrentruy	Mardi 8 décembre (10h00)
Lundi	**4 janvier 2027**	8h15	Saignelégier	Mercr. 23 décembre (14h00)
Mercredi	**20 janvier 2027**	8h15	Glovelier	Mardi 12 janvier (10h00)

Inscriptions par Internet : www.agrijura.ch -> Marché de bétail -> Informations, inscriptions & agenda (QR-code ci-contre). Une confirmation d'inscription sera envoyée par e-mail.

Passé le délai, des inscriptions pourront encore être acceptées, selon les marchés, mais par téléphone uniquement (032 420 74 04, Service de l'économie rurale).

Programme visible dès le mercredi sous : www.proviande.ch - Marché - Prix hebdomadaires & données du marché - Programme des marchés.

■ Le Chef du Service de l'économie rurale : Michel Darbellay

BERNER BAUERN VERBAND

Marchés de bétail de boucherie du Jura bernois

Prochains marchés de bétail de boucherie 2026/2027

Tavannes, 08h30

7 décembre 2026	11 janvier 2027	8 février 2027
8 mars 2027	12 avril 2027	

Inscription préalable des animaux : l'enregistrement des animaux doit être effectué 2 semaines à l'avance au bureau de l'enregistrement compétent. L'inscription par www.anitrade.ch est possible jusqu'au lundi midi de la semaine précédant le marché.

Si l'inscription ne peut plus se faire par les voies ordinaires (personne compétente OAN ou Anitrade), vous pouvez vous adresser à tierproduktion@vol.be.ch ou par T 031 636 14 04.

Les marchés n'ont lieu que si un nombre suffisant d'animaux est annoncé. Des modifications éventuelles au présent programme/heures de départ restent réservées. Vous trouverez de plus amples informations ainsi que le programme sur le site www.bernerbauern.ch / Services / Schlachtviehmärkte.

■ *Berner Bauern Verband, 3072 Ostermundingen*

SEGECA FIDUCIAIRE

Fondation SEGECA
2732 Loveresse

Comptabilité – Fiscalité – Conseils - Assurances
T 032 482 61 40,

Amortissement d'hypothèque

Lorsque vous contractez une hypothèque, vous avez, en principe, le choix de la méthode d'amortissement. Deux possibilités s'offrent à vous :

Amortissement direct : la dette diminue du montant de l'amortissement à chaque remboursement, l'intérêt est donc calculé sur la valeur restante de la dette.

- Point clé : intérêt diminue à chaque remboursement.

Amortissement indirect : le remboursement de la dette s'effectue via un produit de prévoyance (3e pilier). Ainsi, le montant versé est déductible du revenu aux impôts. La dette est remboursée à l'aide du produit de prévoyance de manière périodique (par exemple, tous les 5 ans). Le retrait du produit de prévoyance engendre un impôt préférentiel sur le retrait du capital de prévoyance.

- Points clé : versement sur 3e pilier déductible du revenu imposable, capital non soumis à l'impôt sur la fortune, permet de poursuivre une politique de désendettement progressive, avec pour objectif de libérer les cédules existantes et ainsi, de conserver une certaine flexibilité financière.

■ *Votre partenaire : Fiduciaire SEGECA, Marielle Kläy*

Fédération d'élevage bovin de la race tachetée rouge du Jura bernois

Marché de bétail de boucherie

Voici les résultats du marché du mois de Novembre 2026 à Tavannes :

VK	126 vaches	3.96 CHF/kg Ø estimation	4.14 CHF/kg Ø prix net	4.60 % de surenchère
Total	169 bêtes	4.38 CHF/kg Ø estimation	4.55 CHF/kg Ø prix net	3.91 % de surenchère

Prochains marchés à Tavannes : 7 décembre 2026, 11 janvier 2027, 8 février 2027, 8 mars 2027, 12 avril 2027.

Concours taureaux Thoune

Cat. 5	2e rang	SILVAN	Wüthrich Anja & Stefan, Romont
Cat. 11	2e rang	BENI	Wüthrich Anja, Stefan, Romont
Cat. 12	2e rang	EVEREST	Wüthrich Anja, Stefan, Romont

Junior Arc Expo

Félicitations à tous les jeunes éleveurs de notre fédération pour l'excellent bétail présenté ainsi que les très bons résultats obtenus qui font une très bonne publicité pour notre région.

Résultats : https://juniorarcexpo.ch

Activités 2027

Assemblée Générale FEBJB 29 janvier 2027, Loveresse

BeJu Tourisme rural vous présente

La Maison du Père Noël revient à Mormont

Du 6 au 26 décembre 2026 • Gîte La Bergerie, Courchavon–Mormont

Du 6 au 26 décembre 2026, la Maison du Père Noël ouvre ses portes à Mormont, en Ajoie. Pour cette quatrième édition, les familles pourront

découvrir l'exposition, déposer leurs lettres et rencontrer le Père Noël et la Mère Noël lors des journées d'animation.

À Mormont, les enfants auront une adresse où poster leur lettre au Père Noël. Sa boîte aux lettres les attendra près de l'exposition, où ils pourront découvrir sa chambre, admirer le sapin géant et rendre visite aux animaux de la petite ménagerie. Des jeux et des concours ponctueront aussi la visite. On trouvera aussi sur place de la restauration, des sapins de Noël et une tombola.

Les dimanches 13 et 20 décembre, les familles pourront écouter des contes, faire une balade à poney ou participer à un atelier de Grittibänz, les petits bonshommes en pâte levée.

Deux rendez-vous sont prévus le samedi à 16h00 :

- 12 décembre 2026 – Concert de Gaëtan
- 19 décembre 2026 – Spectacle La Tempête de Noël

En pratique : L'exposition est ouverte tous les jours de 10h00 à 17h00
L'entrée et les activités sont gratuites.

Rencontres avec le Père Noël et la Mère Noël :

- Mercredis 9, 16 et 23 décembre 2026, de 13h00 à 17h00
- Samedis 12 et 19 décembre 2026, de 14h30 à 17h00
- Dimanches 6, 13 et 20 et le samedi 26 décembre, de 11h00 à 17h00



■ *BeJu Tourisme rural : Aline Gerber*

Scannez le code QR de l'affiche

Navettes gratuites depuis la gare CFF de Porrentruy les 12, 13 et 20 décembre, de 11h00 à 17h00

Inscription aux prestations de formation continue de la FRI

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ NP / Localité : _____

Tél : _____ Natel : _____

E-mail : _____ N° d'exploitation : _____

Abonné-e aux prestations FRI : oui ☐ non ☐

S'inscrit aux formations suivantes (indiquer le titre exact de la/des formation-s souhaitée-s :

N° _____ Titre _____

N° _____ Titre _____

N° _____ Titre _____

N° _____ Titre _____

N° _____ Titre _____

N° _____ Titre _____

A retourner à : Fondation Rurale Interjurassienne
Formation continue
Courtemelon 5
2852 Courtételle

www.frij.ch

Publicité – Publicité – Publicité – Publicité – Publicité – Publicité – Publicité



CEUX QUI FONT LA TERRE

Deux films, des histoires inspirantes, une même passion

Courtemelon : **Mercredi 25 novembre 2026** (Grande salle)

Loveresse : **Jeudi 11 mars 2027** (Auditoire)

Le Festival « Le mois du doc' » s'arrêtera à Courtemelon et Loveresse. Les films qui racontent l'agriculture nous font réagir, nous informent ou nous motivent. Ceux que nous avons choisis ici nous feront aussi du bien et réfléchir autour des métiers de l'agriculture, nos passions. Discussions & Verrée offerte par FRI.

18h30 Film 1 « La voix du troupeau » (79 min)

20h00 Film 2 « Nous les héritiers » (98 min)

La Voix du troupeau (*2026, Matthias Joulaud, Lucien Roux 79 min.*) Didier, agriculteur sourd de naissance, vit seul dans une maison isolée en pleine campagne. Didier trouve refuge dans son travail auprès des vaches dont il prend soin. Le film suit sa lutte quotidienne, portée par un enjeu vital : réinventer sa langue, se faire comprendre et transformer son handicap en force. Mais l'exploitation subit une crise qui frappe le monde agricole et qui dépasse Didier. Aux creux de ses montagnes qu'il ne peut quitter, c'est une lutte quotidienne au cœur d'un monde épuisé par le travail, les législations et les normes sanitaires. Dans des cadres soignés et des mises en scènes inventives, nous accédons peu à peu au monde de Didier, à sa langue, mais aussi à ses rêves grâce à un travail sensoriel remarquable. **Un portrait tendre où règne l'entraide et la bienveillance.**

Nous les héritiers (*2025, 98 min, Simon Baumann*). Il y a 20 ans, les parents de Simon Baumann ont acheté une grande ferme dans le Sud-Ouest de la France et s'y sont installés. Alors qu'ils avancent en âge, se pose la question de l'avenir de cette ferme, aucun de leurs fils ne souhaitant venir y vivre. Que fait-on de l'héritage ? **Les rêves des parents doivent-ils être ceux des enfants ?** Que voulons-nous garder de nos parents ? Où s'arrête la vie tracée pour nous, par la famille et où commence la nôtre ? Simon Baumann raconte une histoire familiale très intime, sensible, chaleureuse et sympathique. Un magnifique paysage offre un décor propice au portrait des parents, qui formaient autrefois un couple de pouvoir, politiquement actif en Suisse au sein de la gauche et des verts et qui se sont depuis créé leur paradis en France. Mais leurs descendants ont-ils les mêmes aspirations ? **Devons-nous continuer ce qu'ils ont commencé, ou suivre notre propre voie au risque de les décevoir ?** Une solution se profile enfin.

Entrée libre pour membres FRI et leurs familles ou soirée à 10.- par personne dès 16 ans. Aucune inscription nécessaire.

Festival interjurassien du film autour de l'agriculture

LE MOIS DU DOC'

Courtemelon 5
2852 Courtételle
T 41 32 545 56 00
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation Rurale Interjurassienne
COURTEMELON · LOVERESSE

VENDS FRANCO

Paille-foin-regain

00 33 6 08 53 16 44

joannyreybier@gmail.com

JAA
CH-2852 Courtételle
P.P. / Journal

IMPRESSUM Terrien interjurassien (ISSN 1663-5671) paraît chaque mois. Bulletin adressé aux membres de la FRI et abonnés. Son contenu émane de la Fondation Rurale Interjurassienne, des Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois, des Services cantonaux de l'agriculture et des partenaires. Ses pages sont ouvertes à toutes les organisations agricoles et sylvicoles du Jura bernois et du Jura. Editeur et rédaction : Adresse de contact : FRI, Courtemelon 5, 2852 Courtételle, courriel valerie.maurer@frij.ch (T 032 545 56 59).

AGENDA – Echéances administratives voir sur www.frij.ch

30.11.26	Marché public de bétail à 8h15 à Saignelégier	26
06.12.26	Maison du Père Noël à Mormont (06-26 décembre 2026)	29
07.12.26	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	26
09.12.26	Noël à Loveresse, Loveresse	25
25.11.26	Film Ceux qui font la Terre, Courtemelon	31
28.11.26	29e Grand Marché Paysan Couver à Moutier	9
08.12.26	Marché public de bétail à 8h15 à Glovelier	26
14.12.26	Marché public de bétail à 8h15 à Porrentruy	26
14.12.26	TERRIEN interjurassien n°26-194 : dernier délai de réception des articles et annonces	
04.01.27	Marché public de bétail à 8h15 à Saignelégier	26
11.01.27	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	26
18.01.27	TERRIEN interjurassien n°27-195 : dernier délai de réception des articles et annonces	
20.01.27	Marché public de bétail à 8h15 à Glovelier	26
29.01.27	FEBJB : Assemblée générale à Loveresse	28
08.02.27	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	26
08.03.27	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	26
11.03.27	Film Ceux qui font la Terre, Loveresse	31
12.03.27	Assemblée générale CAJB 2027	7
12.04.27	Marché de bétail de boucherie à 8h30 à Tavannes	26